

## **3.2. PROMOTION DAMES**

29-30 avril au Golf de Val Queven

### **REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

**Pour les équièrès :** Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

**Pour les équipes :** 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2016 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

### **FORME DE JEU**

**Epreuve sur 2 jours :**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour  
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3<sup>ème</sup> Division.

### **ENGAGEMENT**

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

**Droit d'inscription : 200 € par équipe**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

### **PRIX**

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3<sup>ème</sup> Division

### **APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS**

Epreuve non-fumeur.